

DOSSIER

L'opposition grandit face à la multiplication d'usines d'enrobé

Au départ, le département ne comptait qu'une seule usine d'enrobé aujourd'hui vieillissante à Lafenasse. Il pourrait y en avoir quatre, dans peu de temps. Face à ces projets, les opposants sont de plus en plus virulents.

L'usine d'enrobé de Lafenasse a longtemps été la seule dans le Tarn. C'est encore le cas pour quelques mois. Créée en 1988, elle est vieillissante. Ce qui oblige ses propriétaires (Eurovia, Eiffage et Spie Batignolles) à lancer un nouveau projet à quelques kilomètres de là, plus en hauteur, sur les terres du Parc régional du Haut Languedoc. Si durant plusieurs décennies, la cohabitation s'est déroulée en bonne harmonie, aujourd'hui, on est passé au bras de fer avec le collectif d'opposants, Stop enrobé 81.



L'usine d'enrobé de Lafenasse, est la seule dans le Tarn, avant l'arrivée de trois nouvelles à Montans, Labruguière et Villeneuve-lès-Lavaur. / DDM, archive MPV.

« Les odeurs ne cessent de se multiplier à Lafenasse »

« Ces quinze derniers jours, les odeurs et les nuages se sont multipliés sur la commune. Cela devient invivable. Il va falloir faire quelque chose et vite », dénonce Guillaume Rozenberg, membre actif du collectif Stop enrobé 81. « On n'avait jamais connu cela. À tel point que certains parents d'élèves de l'école du village, ont exprimé leur inquiétude

à l'académie. » Face à cette évolution, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dréal), a mis en place le recrutement de « nez » bénévoles, qui peuvent appeler rapidement la direction, en cas de suspicion de pollution. « On considère que ce n'est

pas suffisant, et très aléatoire », reprend le militant. « On sait que l'on ne peut pas fermer l'usine. Ce que l'on demande, c'est une inspection générale du site, qui ne se fait jamais. On espère surtout qu'un organisme indépendant effectue des mesures sur les odeurs et les hydrocarbu-

res aromatiques polycycliques, qui sont cancérigènes. Aujourd'hui, c'est l'usine qui choisit et paie un prestataire pour réaliser ces tests. Ce n'est pas vraiment transparent. » Après Lafenasse, d'autres projets pourraient voir le jour pour répondre aux besoins routiers du département. Il y

aura notamment les deux usines provisoires de Labruguière et Villeneuve-lès-Lavaur, destinées à produire le bitume de la future A69. (Lire ci-dessous).

Une forte opposition à Montans

Et puis il y a Montans, où les services de l'Etat ont validé la construction d'une centrale, sur une zone artisanale de Garrigue Longue, proche de l'autoroute A 68. Le projet, appuyé par l'agglomération Gaillac-Graulhet est porté par Laclau, entreprise tarnaise. Les militants écologistes sont vent debout. Air Pastel et Lisle environnement se mobilisent autour d'un collectif nommé No bitume. Manifs, réunions d'information, pétition. Tout est bon pour contrer ce projet. Un mécontentement qui connaît des débordements, avec des tags sur la mairie et le domicile du maire.

« On ne voulait pas d'une consultation mais une enquête publique, qui permettait de mettre en évidence l'impact

MANIFESTATION SAMEDI

Ce samedi 7 octobre, le collectif « No Bitume » organise une marche et une manifestation contre le projet d'usine d'enrobé de Montans. Le rendez-vous est donné à 14 heures place Paul Saissac à Lisle-sur-Tarn avec un départ à 15 h 15 pour une marche jusqu'à la zone Garrigue Longue située en proximité de la sortie n° 8 de l'A68, l'arrivée est prévue à 17 h 15 Garrigue Longue. Parmi les soutiens à cette manifestation, on trouve « Nature et Vie sur les Coteaux », « Lisle Environnement », « Collectif Stop Enrobé 81 » et « Lauragais sans Bitume ».

environnemental. Cela a été refusé par la préfecture », explique Françoise Blandel de Lisle environnement. Le collectif a porté l'affaire en justice à travers plusieurs recours. Sans résultats pour l'instant. Reste que dans le Tarn, il y a de plus en plus nombreux et motivés pour faire barrage à cette envolée du bitume.

Vincent Vidal

Pourquoi Atosca installe deux centrales sur le tracé de l'A69

Le concessionnaire de l'A69 va installer sur le tracé des centrales provisoires d'enrobées pour créer les chaussées de l'autoroute entre Castres et Toulouse.



C'est une centrale comme celle qui a produit les enrobés de l'élargissement de l'A63 au Pays basque qui sera installée à Villeneuve-lès-Lavaur.

Atosca, le concessionnaire de l'autoroute entre Castres et Toulouse, va devoir faire avec de nouveaux opposants. Après « La Voie est libre » qui conteste le projet, c'est le collectif « Lauragais sans bitume » qui vient de se créer pour dénoncer l'ouverture de centrale d'enrobées à Villeneuve-lès-Lavaur et Puylaurens qui vont servir à créer le revêtement des chaussées de l'A69. Des implantations provisoires pourtant prévues depuis le début du projet.

Atosca affirme d'ailleurs qu'installer des centrales de fabrication des enrobés au plus près de leur lieu d'utilisation est plus « pertinent » que de faire venir ce bitume d'ailleurs. « Cela permet de réduire considérablement les nuisances liées au transport des matériaux fabriqués par camions et donc de limiter d'autant les impacts sur l'environnement. La grande majorité sera chargée au niveau des centrales pour être acheminée sur l'A69, par des camions qui ne circuleront pas sur les routes mais directement sur le tracé de la future autoroute », explique le concessionnaire qui

a d'ailleurs choisi ces deux sites parce qu'ils sont au centre des sections Est et Ouest de l'A69, chacun à proximité immédiate de la future autoroute. « Deux centrales c'est aussi la capacité de doubler la cadence de production d'enrobés et donc de diminuer leur temps de fonctionnement », continue le concessionnaire qui précise que ces centrales rentreront en activité en 2024 pour une durée de 6 mois à un an avant d'être démontées à l'issue du chantier prévu à l'automne 2025.

Des sites « relativement inhabités »

Des sites « relativement inhabités afin de limiter les nuisances pour les riverains » selon Atosca. Pour la centrale de Villeneuve-lès-Lavaur, la maison d'habitation la plus proche est à 280 m.

Tous les autres bâtiments sont situés à plus de 400 m de la centrale. Sur Maurens les premiers bâtis sont à plus de 600 m. Villeneuve-lès-Lavaur est à 1,3 km ; Maurens-Scopont, Vendine et Loubens-Lauragais à plus de 1,7 km.

Pour celle de Puylaurens, la maison la plus proche est située à 200 m. Les autres bâtiments sont tous situés à plus de 350 m de la centrale. Le centre de Saint-Germain-des-Prés est quant à lui, situé à 1,3 km de la centrale, les cœurs de ville de Puylaurens et Lempaut à 3,3 km.

« Ces centrales ont fait l'objet d'une autorisation environnementale délivrée par l'Etat au titre des Installations classées de protection de l'environnement », précise encore le concessionnaire qui rappelle que « celle de Puylaurens est située dans une

configuration de la centrale qui a produit les enrobés de la déviation de Puylaurens, il y a 10 ans. Les habitants de Puylaurens peuvent en témoigner, à l'époque, il n'y a pas eu de gêne particulière. »

Une solution contre l'odeur

En termes de nuisances, Atosca se veut d'ailleurs rassurant. « Le bruit est réglementé. Nos installations sont conçues pour respecter strictement la réglementation relative à la qualité de l'air. En matière de centrale à enrobés, de gros progrès ont été faits pour limiter les nuisances. La réglementation est bien plus stricte qu'il y a dix ans, voire qu'il y a 5 ans. Le matériel a énormément évolué. Ces centrales nouvelle génération fonctionnent avec des carburants biosourcés ou moins émetteurs, précise la société. La seule nuisance qui peut subsister et pour laquelle nous avons un palliatif, c'est l'odeur. En fonction des conditions météo et plus particulièrement des vents, les émissions olfactives peuvent déranger. Il est possible de déclencher un boîtier qui diffuse, sous forme de vapeur sèche, un mélange d'huiles essentielles et naturelles afin de masquer les odeurs ». Quant aux fumées ? « Aucune étude environnementale et sanitaire ne montre de risque particulier à proximité de nos centrales ni pour notre personnel » assure Atosca qui précise que les fumées seront filtrées. **Br.M.**

« Elles cracheront des fumées toxiques »



Les opposants veulent surfer sur la mobilisation qui a permis de fermer la centrale de Gragnague. / DDM

« Fort de la fermeture de la centrale à bitume de Gragnague et de l'expérience acquise par d'autres collectifs concernés par ces bombes sanitaires », un nouveau collectif est né. « Lauragais sans bitume » organise une réunion publique à la salle des fêtes du Faget en Haute-Garonne pour dénoncer l'ouverture de deux nouvelles centrales d'enrobés à chaud de bitume dans le Tarn, à la frontière avec la Haute-Garonne, sur les villages de Villeneuve-lès-Lavaur et Puylaurens.

Prévues pour fournir le bitume qui servira à recouvrir les voies de l'A69, « elles cracheront des fumées toxiques sur tous les villages environnants, rendant la vie impossible aux habitants » affirme ce collectif qui estime que cela va concerner « plusieurs milliers d'habitants de Verfeil à Cuq-Toulza et de Lavaur au Cabanial en passant par Caraman, Vendine, Maurens-Scopont, Loubens-lauragais,

Teulat, Verfeil, Belcastel, Sausens etc. » « La liste est longue, les pollutions toxiques pouvant être transportées par les vents du Lauragais, à plus de 20 km alentour, impactant lourdement la santé des habitants, l'environnement et la qualité de vie, affirme le collectif « bien décidé à mobiliser les habitants de ce territoire en leur exposant les risques de telles installations », quitte à leur faire peur. Nous ne pouvons nous résoudre à ne plus voir nos enfants jouer dehors, à devoir les changer d'école, à ne plus pouvoir manger dans nos jardins, à abandonner nos potagers et nos arbres fruitiers, à devoir fermer les piscines et vivre calfeutrés, mais aussi à voir les entreprises agricoles péricliter, et la valeur de nos maisons dépréciée. » Un collectif qui se lance dans « la bataille y compris juridique » même si ces centrales sont prévues pour ne fonctionner que quelques mois.